



Postulat

Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1. Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2. La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4. Lors de la réponse, seul le premier.ère signataire peut reprendre la parole.

1^{er}.e signataire : Stéphanie Perruchoud Le Centre

Date du dépôt : 21.12.2022

Sujet : Favoriser des liens entre les générations à Sion en instaurant une journée intergénérationnelle dans notre Commune

Introduction :

Les personnes âgées représentent une proportion croissante de la population des pays industrialisés. Sion n'échappe pas à cette tendance. Notre commune compte environ 7000 aînés, potentiellement concernés par les multiples problèmes liés à une perte d'autonomie. L'entourage proche de ces personnes, les proches-aidants, le personnel soignant, les assistants sociaux etc. sont également impactés par cet état de fait.

Développement :

Malgré de nombreuses réflexions menées aux niveaux communal, associatif ou privé, la perspective du grand âge peut engendrer, comme l'a démontré la période du Covid, de véritables fossés intergénérationnels. Cela a amené des institutions comme l'OMS à publier récemment un rapport sur l'âgisme (2021) et à souligner l'importance de promouvoir des valeurs de solidarité entre les différentes générations.

Le but des projets intergénérationnels est de favoriser l'inclusion, combattre les stéréotypes et réfléchir ensemble aux défis du vieillissement de la population au travers du dialogue. Ce postulat vise à rassembler les différentes générations lors d'une journée spécifiquement dédiée aux rencontres intergénérationnelles. En favorisant les liens entre aînés, adultes, jeunes et enfants, nous souhaitons contribuer à promouvoir le « bien vivre ensemble » au sein de la Commune de Sion.



SION

Conclusion :

Au travers de ce postulat, nous demandons au Conseil municipal d'étudier la possibilité d'instaurer et de soutenir des projets concrets à caractère intergénérationnel, comme par exemple une journée dédiée à cette thématique, ceci afin de favoriser les liens de solidarité entre les générations au sein de notre Commune.

Père : Stéphanie Perruchod
 Sébastien Carruzzo
 Martin Reist CSC
 Raphaël Chev
 DUBOIX CHRISTOPHE
 Jean-Philippe Floren
 Le Centre
 Liéonel Gagny
 Olivier Juillerat
 Christophe SIERRO
 Miravalès CSC
 C. Z. A.
 Sophie Bourbon-Tollus
 Pierre Michel Verquin
 Florian Fichet
 Marion Vergnes
 Christian P. H. B. G.
 Gabriel - M. K. U. M. A.
 Christelle
 Grégoire VOISSOT
 P. H. L. O. W. C. H. A. N. G. I. S. T. E.
 Valérie G. G. A. R. D. E.
 Le Centre
 Michael Bernhard
 Bodrivo T. I.
 Ruchel H. J. N. D. E. Y.
 Julien Bernhoad
 B. Georges
 Jean-Paul Nahelward
 Annie Thressoz Reynard
 T. A. V. E. R. N. I. E. R.
 Killian Bianchi
 Patrick Sigen
 Aline Boensuyf
 Fabien Kichler
 Aniane Muechy
 A. H. L.
 Mireille Hofmann Jacquod
 VILLE DE SION
 Roy Charles-Antoine
 Gabrielle Fauly